

## **Enquête publique Ligne 18 juin-juillet 2020 – avis CEA**

### **Observations du directeur du CEA de Paris-Saclay**

Le CEA de Paris-Saclay, membre de l'Université Paris Saclay, est un acteur majeur du pôle scientifique et technologique Paris Saclay par ses programmes de R&D, ses partenariats avec les autres membres de l'Université, ses effectifs d'environ 7 500 personnes et son emprise foncière d'environ 150 hectares constructibles.

Comme il l'avait déjà indiqué dans sa contribution écrite lors de l'enquête publique pour la DUP initiale de la Ligne 18, en 2016, le CEA de Paris-Saclay est particulièrement concerné par le thème du transport, qui a un impact direct sur la vie quotidienne de ses salariés et sur les conditions d'accès à son site pour ses visiteurs et ses prestataires. Le CEA met environ 35 lignes de cars à la disposition de ses salariés pour leur permettre de se rendre plus rapidement et dans de bonnes conditions sur leur lieu de travail, et pour limiter le nombre de voitures. Environ 1 500 personnes utilisent ce service de cars, et plus de 3 000 véhicules accèdent chaque jour au CEA/Saclay.

Les conditions d'accès au campus Paris-Saclay sont particulièrement difficiles car il n'est pas suffisamment desservi par les transports en commun. Une liaison directe avec l'aéroport d'Orly est par ailleurs indispensable compte tenu des nombreux échanges internationaux entre les scientifiques et des collaborations avec les centres de R&D et industriels de province. Le développement et la réussite du pôle scientifique et technologique rendent incontournable la réalisation d'infrastructures de transport adaptées. La Ligne 18 du Grand Paris constitue une réponse minimum à ce besoin. Sa construction est urgente, et elle devra être complétée par des dispositifs annexes plus locaux.

Le CEA soutient donc le projet de Ligne 18 tel qu'il est présenté par la Société du Grand Paris. Le CEA est défavorable à toute modification du projet qui pourrait retarder sa réalisation. La Ligne 18 permettra au campus Paris Saclay d'atteindre les ambitions exceptionnelles dont il a le potentiel. Les perspectives d'innovation et de développement économique liées à ce projet se traduiront en termes d'emploi à l'échelle locale, régionale et nationale.

Le CEA est en relation étroite avec la Société du Grand Paris pour étudier l'insertion du métro et l'implantation d'une gare à proximité immédiate de son site. Tous les impacts, en termes de fonctionnement des laboratoires, de sûreté et de sécurité sont pris en compte, et ont fait l'objet d'échanges avec les autorités compétentes dans ces domaines.

Les évaluations réalisées par le CEA en lien avec l'ASN et l'IRSN suite à l'arrêt de ses 2 réacteurs de recherche (Osiris en 2015 et Orphée en 2019) ont conduit à une réduction de la zone de danger autour du site principal du CEA de Saclay, qui a été ramenée à 250 m au-delà des clôtures du site. Cette réduction a fait l'objet d'un Porter A Connaissance de la part de la Préfecture de l'Essonne et de l'ASN en février 2020. La gare « CEA-Saint-Aubin » de la Ligne 18 peut ainsi être réalisée à l'emplacement prévu par la SGP.

## **Avis des salariés du CEA de Paris-Saclay**

La très grande majorité des salariés du CEA/Saclay et des autres implantations sur le Plateau, attendent avec une grande impatience l'arrivée de la Ligne 18, avec sa gare située à proximité du Christ-de-Saclay.

Cet ouvrage propre et silencieux va fortement contribuer à ce que le Campus Paris-Saclay devienne un lieu d'innovation et de formation de premier rang mondial, dont la France a besoin aujourd'hui et de plus en plus dans le futur.

Ce mode de transport collectif de grande capacité va enfin permettre de réduire drastiquement la part des véhicules personnels dans ce Campus urbain en cours de construction.

La gare qui sera située au Christ-de-Saclay sera la porte d'entrée principale pour accéder au plus grand centre de recherche sur le Plateau, et représente donc un maillon majeur de la Ligne 18.

Les salariés du Plateau approuvent donc pour la plupart, et sans réserve, le Projet complémentaire décrit dans le dossier d'enquête publique.